

Madame la Directrice du Centre de Santé Universitaire, chère Emilie Tardieu,

Chers partenaires,

Cher.es étudiant.es,

Cher.es collègues,

L'Université Lumière Lyon 2 inaugure aujourd'hui son Service de Santé Universitaire. Ce service, ouvert depuis quelques semaines, permet à l'établissement de proposer à ses étudiant.es, non seulement de la médecine préventive – qui relève des obligations de toute université – mais aussi des soins et prescriptions médicales. Ce sont ainsi deux personnels administratifs et d'accueil, quatre docteur.es de médecine générale, dont un.e qui pourra prochainement faire des consultations de gynécologie, quatre infirmières, une maïeuticienne, une diététicienne, un psychiatre et un psychologue qui travaillent au centre de santé.

Pourquoi ouvrir un service de santé ? Parce que les étudiant.es, pour des raisons personnelles ou financières, ne se soignent pas suffisamment et renoncent trop souvent à aller chez le médecin. Parce que le campus Porte des Alpes se trouvent précisément dans une zone où les docteur.es ne sont pas assez nombreux/euses. Parce que les étudiant.es sont à un âge où l'acquisition de bonnes habitudes de santé est décisive pour toute leur vie d'adulte. Proposer un centre de santé, c'est ainsi faciliter et simplifier l'accès au soin, garantir la prise en charge par des professionnels compétents et la consultation par un.e docteur.e conventionné.e de secteur 1.

Toutes les universités n'ont pas de centre de santé, loin de là. Un tel projet est particulièrement long et complexe à mettre en place. Nous y avons travaillé depuis 2016, en lien avec les services de l'Université de Lyon qui nous ont apporté leur expertise sur le sujet et avec l'ensemble des membres du comité de pilotage qui nous accompagnent pour les projets de transformation du campus Porte des Alpes (CROUS, collectivités territoriales, rectorat). Surtout, cela a nécessité une réorganisation conséquente de notre service de médecine préventive pour assurer sa transformation en service de santé universitaire : réorganisation des pratiques et des horaires, nouveaux recrutements, nouvelles manières d'accueillir les étudiant.es... Je veux ici remercier très chaleureusement Emilie Tardieu pour l'impressionnant travail qu'elle a mené depuis son arrivée et qui nous permet aujourd'hui d'accueillir les étudiant.es dans ce centre de santé. Je remercie aussi tous les collègues du service de médecine préventive, qui ont participé activement à cette mutation et à ce changement décisif au service de nos étudiant.es.

Aujourd'hui, nous avons donc les moyens de mieux accompagner nos étudiant.es, de leur proposer des dispositifs de santé plus adaptés à leurs besoins. Mais il ne faudra pas en rester là, et je voudrais mentionner ici trois axes de développement :

- Demain, il nous faudra permettre un meilleur accueil au SSU en lui donnant de nouveaux locaux. Je veux saluer le travail de rénovation très important qui a été mené par la Direction de l'immobilier dans les locaux où nous sommes actuellement pour permettre l'accueil provisoire du SSU, dans les anciens locaux du SUMPSS. Mais il nous faut songer à une installation plus satisfaisante, d'autant que ce bâtiment a vocation à disparaître. C'est donc dans le cadre de la construction de nouveaux bâtiments, notamment en lien avec la construction de résidences pour le logement étudiant, que nous devons prévoir l'installation future du SSU dans des locaux à la fois plus spacieux et mieux adaptés.
- Demain, il nous faudra aussi déployer le service de santé sur les deux principaux campus pour faciliter l'accès aux soins de tou.tes les étudiant.es. Ce n'est pas une mince affaire car cela nécessite des locaux (point aujourd'hui délicat sur les quais). Cela nécessite aussi des personnels de santé supplémentaires car il ne faut évidemment pas que le service proposé sur le campus des Berges du Rhône vienne appauvrir celui offert sur Porte des Alpes.
- Demain, il nous faudra aussi faire le bilan des consultations, et envisager une montée en puissance du SSU si la demande attendue est au rendez-vous, notamment avec la possibilité de proposer d'autres spécialités médicales.

Tout cela nécessitera des moyens et des personnels supplémentaires. Mais tout cela répondra aux urgences qui sont aujourd'hui celles des étudiant.es et il est impératif de trouver les moyens d'y faire face. C'est bien sûr la CVEC, qui vient financer une partie du nouveau SSU et qui nous permettra d'envisager de nouveaux développements. Mais ce sont aussi les actions entreprises auprès des collectivités territoriales et du ministère, en concertation avec d'autres établissements, qui nous permettront de recueillir le soutien indispensable à ce développement.

Nous nous engagerons avec conviction dans ces nouveaux projets, de la même manière que nous avons soutenu avec force le projet de création d'un SSU dont nous saluons aujourd'hui l'aboutissement. J'en remercie très vivement Emilie Tardieu, Directrice du SSU, et tous les personnels qui ont permis à ce projet de prendre corps. Mais je veux également remercier tous les services qui ont contribué à la naissance de ce nouveau service (la DFVE, la DIMMO et la DAJIM notamment). Je salue enfin l'engagement de nos partenaires pour soutenir ce projet et, je l'espère, ses prolongements à venir. C'est ensemble que nous parviendrons à porter un service de soin de qualité dont nous savons que les étudiant.es ont tant besoin et qui constitue l'un des volets d'action de l'université en faveur de l'amélioration des conditions d'études.

Je vous remercie de votre attention et laisse à présent la parole à Emilie Tardieu pour une présentation du Service de santé universitaire.